

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 21 décembre 2018 soit 4,16 € ht la ligne

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

## La vie des sociétés

7206852001 - VJ

### SELARL CHEVET-NOEL TEXIER DURAND

Société d'avocats inscrite au Barreau des Sables-d'Olonne  
27, allée Alain Gautier - Parc Actilonne - OLONNE-SUR-MER  
85340 LES SABLES-D'OLONNE

Tél. 02 51 95 05 78 - Fax : 02.51.21.24.66 - Courriel : accueil@cndt-avocats.fr

### VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mercredi 4 septembre 2019 à 14 h 00

Il sera procédé au Tribunal de Grande Instance des Sables-d'Olonne (85100), Palais de justice de ladite ville, place du Palais de justice, salle ordinaire des audiences, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble ci-après décrit :

COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)

UN LOCAL COMMERCIAL AVEC GARAGE

sis 61 et 63, rue Saint-Jean, cadastrés section AE n° 846 pour 1 a 39 ca. Comprenant : un accueil, 4 bureaux, un WC et un garage comprenant une salle d'eau et une mezzanine.

Mise à prix : 79 000 euros (soixante dix-neuf mille euros)

Outre frais et charges.

Visites prévues

Le mardi 6 août 2019 de 14 h 00 à 16 h 00

Consignation préalable pour enchérir 10 % de la mise à prix. Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau des Sables-d'Olonne.

Pour tous renseignements, s'adresser au greffe du Tribunal de Grande Instance des Sables-d'Olonne, où est déposé le cahier des conditions de la vente ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

Fait aux Sables-d'Olonne

Le 9 juillet 2019

Maître David DURAND

7206650601 - VJ

### SELARL CHEVET-NOEL TEXIER DURAND

Société d'avocats inscrite au Barreau des Sables-d'Olonne  
27, allée Alain Gautier - Parc Actilonne - OLONNE-SUR-MER  
85340 LES SABLES-D'OLONNE

Tél. 02 51 95 05 78 - Fax : 02.51.21.24.66 - Courriel : accueil@cndt-avocats.fr

### VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mercredi 4 septembre 2019 à 14 h 00

Il sera procédé au Tribunal de Grande Instance des Sables-d'Olonne (85100), Palais de justice de ladite ville, place du Palais de justice, salle ordinaire des audiences, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble ci-après décrit :

COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)

UN LOCAL COMMERCIAL ET TERRAIN ATTENANT

sis 61 et 63, rue Saint-Jean, cadastrés section AE n° 927 pour 1 a 86 ca. Comprenant : un hall d'entrée, un bureau d'accueil, six bureaux, un bureau salle de réunion, un local rangement, un dégagement, un local rangement (ancienne chambre froide), une salle d'eau, un local rangement, une cuisine, un extérieur, un sous-sol, deux caves et une chaufferie.

Mise à prix : 20 000 euros (vingt mille euros)

Outre frais et charges.

Visites prévues

Le mardi 6 août 2019 de 14 h 00 à 16 h 00

Consignation préalable pour enchérir de 3 000 euros (trois mille euros). Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau des Sables-d'Olonne.

Pour tous renseignements, s'adresser au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance des Sables-d'Olonne, où est déposé le cahier des conditions de la vente ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

Fait aux Sables-d'Olonne

Le 9 juillet 2019

Maître David DURAND

## La vie des sociétés

7206930001 - VS



### LES EMAUX DE L'ATLANTIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 64 000 euros  
Siège social : ZA, Rue du Lac, 85600 LA GUYONNIÈRE  
401 381 363 RCS La Roche-sur-Yon

### AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 28 juin 2019, il résulte que le mandat de la société GROUPE Y-BOISSEAU, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

Pour avis  
Le Président.

## La vie des sociétés

7204604701 - AA

### Commune de L'AIGUILLON-SUR-VIE

### Projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ENQUÊTE PUBLIQUE 2ÈME AVIS

Par arrêté du 6 juin 2019, M. le Maire de L'Aiguillon-sur-Vie a ordonné l'ouverture d'une enquête publique.

Cette enquête publique porte sur :

- Suppression des emplacements réservés, 1, 3, 4 et 6. Ces emplacements réservés, principalement liés à des projets d'aménagements de voiries, ont évolué entre 2014 et 2018.
- Suppression du périmètre de gel en cœur de ville compte tenu de l'aménagement du site.
- Réparation d'une erreur matérielle sur les plans de zonage et surface rebasculée en zone agricole.
- Assouplissement des règles d'implantation en zone UA afin de définir les conditions prises en application desquelles un « ordre continu » des constructions peut être imposé.
- Evolution de l'article 6 de la zone UA afin de permettre un recul plus important pour les garages que ce que ne permet la règle générale.
- Précision des dispositions générales.
- Evolution des dispositions sur les clôtures, toitures et façades de l'article 11 des zones UA, 1AU, A et N et UB afin de préciser les volontés de forme et d'aspect de la commune en la matière.
- Classement de l'ensemble des haies de la commune au titre du L 151-19.
- Evolution du règlement de la zone Ug (golf) pour intégrer la suppression du COS et évolution de la hauteur.
- Précision du règlement du parc résidentiel de loisirs pour permettre la fermeture des vérandas et l'extension des Habitations Légères de Loisirs.
- Précision sur les règles de compensation des ZH au regard des dispositions du SAGE.
- Modification de la définition de l'emprise au sol dans le règlement afin de concorder avec le lexique national et pour plus de clarté.
- Suppression de la zone Nl correspondant aux secteurs de l'Espérance et de Sainte-Hélène où une activité touristique rurale de taille limitée est développée. Seul le secteur de Sainte-Hélène sera supprimé.
- Mise à jour du pastillage des bâtiments patrimoniaux et correction d'une erreur matérielle sur un bâtiment repéré.
- Suppression de la zone Ah et modification du règlement de la zone A en vue de permettre les extensions / annexes des extensions d'habitation auparavant intégrées au sein de la zone A.
- Suppression de la zone Nh et modification du règlement de la zone N en vue de permettre les extensions / annexes des extensions d'habitation auparavant intégrées au sein de la zone N.

Dans son avis en date du 29 mai 2019, la Mission régionale de l'autorité environnementale (MRAE) ayant décidé que cette modification n° 1 du PLU de la commune de L'Aiguillon-sur-Vie est dispensée à évaluation environnementale, la durée d'enquête est inférieure à 30 jours.

A cet effet, M. Jean-Yves ALBERT a été désigné par M. le président du tribunal administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera pendant 17 jours du 15 juillet 2019 à 9 h 00 au 31 juillet 2019 à 17 h 00 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la Mairie de L'Aiguillon-sur-Vie, 20, rue de l'église, siège de l'enquête, soit du lundi au vendredi : 9 h 00-12 h 00 / 14 h 00-16 h 00.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, les :

- Lundi 15 juillet 2019, 9 h 00 - 12 h 00, 20, rue de l'église.
- Vendredi 26 juillet 2019, 13 h 30 - 16 h 30, 20, rue de l'église.
- Mercredi 31 juillet 2019, 14 h 00 - 17 h 00, 20, rue de l'église.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le dossier soumis à l'enquête pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie, 20, rue de l'église. Elles peuvent être également adressées au siège de l'enquête par écrit à M. le Commissaire-enquêteur de la modification du PLU, Mairie, 20, rue de l'église, 85220 L'Aiguillon-sur-Vie, ou par mail à l'adresse suivante : enquetemodifplu@laignuillonsurvie.fr en spécifiant « enquête publique » en objet du message.

La date limite de réception des courriers et mails est fixée au 31 juillet 2019 à 17 h 00. Ceux-ci compléteront le registre d'enquête, auquel ils seront annexés.

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier sera consultable sur support papier au siège de l'enquête, ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition du public à l'accueil de la Mairie. Il sera également consultable sur le site internet suivant : (http://www.laignuillonsurvie.fr).

Les observations reçues par voie électronique seront également consultables sur ce site dans les meilleurs délais.

Des informations concernant l'enquête publique pourront être demandées auprès de M. COQUELIN André, adjoint délégué à l'urbanisme.

Le rapport, les conclusions motivées et avis du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an dès qu'ils seront transmis en Mairie, 20, rue de l'église, aux jours et heures habituels d'ouverture. Ces documents seront également consultables sur le site (http://www.laignuillonsurvie.fr).

Le dossier sera soumis à l'approbation du conseil municipal, en tenant compte des observations du public, des avis des personnes publiques associées, et des conclusions motivées et avis du commissaire-enquêteur.

Le Maire  
NAULET Loïc

7206546101 - VS



### SOLARGALLIEN

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros  
Siège social : 3, rue des Romains, 85700 POUZAUGES  
518 011 226 RCS La Roche-sur-Yon

### EXTENSION OBJET SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 28 juin 2019, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'acquisition et de location de tous immeubles bâtis et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

La Gérance

7206554001 - VS

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Le Château-d'Olonne du 3 juillet 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.  
Dénomination sociale : SCI ELCA  
Siège social : 26, rue Victor Cornil, 85180 Le Château-d'Olonne.  
Objet social : l'acquisition de tous biens ou droits immobiliers, l'administration, la gestion et l'exploitation par voie de location ou autrement de tout ou partie de ces biens ou droits immobiliers, leur division par lots s'il y a lieu, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ces biens ou droits immobiliers devenus inutilisés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Thomas ELIAS demeurant 26, rue Victor Cornil, 85180 Le Château-d'Olonne.

Clauses relatives aux cessions de parts : dans tous les cas ; agrément des associés existants pour la cession de plus des trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au RCS de La Roche-sur-Yon.

Pour avis  
La Gérance.

7206792001 - VS

### LES DUNES

Société Civile

Au capital de 1 000 euros porté à 162 000 euros

Siège social : 45 bis, rue du Chenal

85160 SAINT-JEAN-DE-MONTS

851 095 943 RCS La Roche-sur-Yon

### AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 5 juin 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- de modifier l'objet social qui est désormais le suivant : la gestion de son patrimoine constitué exclusivement de participations dans la société SARL PALVADEAU J.G. CONSTRUCTIONS, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622,45 euros, dont le siège social est Rue des Essepes, Zac Le Clousis, 85160 Saint-Jean-de-Monts, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon sous le numéro 409 156 031, et/ou dans toute société du même groupe que la société PALVADEAU J.G. CONSTRUCTIONS et ayant une activité soit similaire, soit connexe et complémentaire.
- d'augmenter le capital social de 7 000 euros par voie d'apport en nature, par émission 700 parts sociales nouvelles.

Il résulte également du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 6 juin 2019 que le capital social a été augmenté de 154 000 euros par voie d'apport en nature, par émission 15 400 parts sociales nouvelles, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Article 7 - Capital  
Ancienne mention : le capital social est fixé à huit mille euros (8 000 euros).  
Nouvelle mention : le capital social est fixé à cent soixante deux mille euros (162 000 euros).

Pour avis  
Le Gérant  
M. Benoît PALVADEAU

7206737601 - VS

### SELARL Daniel FRIN - Corinne MARCHAND

Société d'avocats  
Centre d'affaires Athéa, 11, rue L. Kerautret, Botmel  
35000 RENNES  
Tél. 02 99 50 14 76

### SIENA

Société civile immobilière au capital de 10 000 euros  
Siège social : Villa Claire Fontaine, 5, avenue des Cormorans  
44500 LA BAULE  
819493032 RCS Saint-Nazaire

### AVIS DE MODIFICATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte authentique en date du 12 mars 2019, les associés ont nommé M. Joël DURAND, demeurant 4, allée des Arbousiers, 85330 Noirmoutier-en-l'Île, en qualité de gérant, à compter du 12 mars 2019 pour une durée illimitée, en remplacement de M. Stephen STOCOCCO, démissionnaire.

Pour avis  
La Gérance.

7206508801 - VS

### MULTILAP

SAS au capital de 510 000 euros  
Siège social : 9, route de l'Aurière  
85500 LES HERBIERS  
378 429 724 RCS La Roche-sur-Yon

### MODIFICATIONS

Aux termes d'un PV du 17 juin 2019, l'AG a décidé de :

- Transférer le siège social au 39, rue de la Promenade, « Pôle d'activités la Promenade », 85500 Beaupaire, à compter du même jour.
- Modifier l'objet social pour n'y faire figurer que les activités se rapportant au négoce et sous-produits de viande de lapins, de volailles et de chevreux.

Les articles 3 et 4 ont été modifiés en conséquence.  
Mention sera faite au RCS de La Roche-sur-Yon.

## La vie des sociétés

7206684301 - VS

### CESSION DE BRANCHE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Saint-Gilles-Croix-de-Vie du 5 juin 2019, enregistré auprès du SIE de La Roche-sur-Yon le 4 juillet 2019 sous le dossier : 2019 00035714 référence 8504P01 2019A02979,

La société SPBI, société anonyme au capital de 51 541 628 euros, siège social : 34, rue Eric Tabarly, Parc d'activités de l'Eraudière, 85170 Dompierre-sur-Yon, immatriculée au RCS de La Roche-sur-Yon sous le numéro 491 372 702,

A vendu à la société BAND OF BOATS, société par actions simplifiée au capital de 1 500 000 euros, siège social : Immeuble Kanoa, 6, rue Viviani, 44200 Nantes, immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 833 958 333,

La clientèle attachée à sa branche de fonds de commerce de prestations de service de mise en ligne d'annonces de vente et de cotation de bateaux d'occasion dénommée EYB qu'elle exploite à Dompierre-sur-Yon (85170), 34, rue Eric Tabarly, Parc d'activités de l'Eraudière et pour lequel elle est immatriculée au RCS de La Roche-sur-Yon sous le numéro 491 372 702. Les éléments d'actif cédés se limitent à la clientèle, le cessionnaire ayant son propre site en ligne. La présente cession ne comprend aucune cession de marque, ou autre droit de propriété intellectuelle ou industrielle, ni aucun matériel ou mobilier, ni droit au bail, le cessionnaire poursuivant l'activité acquise dans ses locaux.

L'entrée en jouissance a été fixée à compter rétroactivement du 5 juin 2019. La présente vente a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 120 000 euros.

Pour la réception des oppositions, domicile est élu au siège du Cédant à Dompierre-sur-Yon (85170), 34, rue Eric Tabarly, Parc d'activités de l'Eraudière, et pour la validité au fonds vendu.